



Boucherville

## AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BOUCHERVILLE

Mesdames, Messieurs,

AVIS vous est donné par la soussignée, greffière de la Ville, qu'une séance ordinaire du conseil municipal est fixée pour le **26 janvier 2026 à 20 h** à la salle Pierre-Viger de l'hôtel de ville. L'ordre du jour de cette séance est le suivant :

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOMENT DE RÉFLEXION**
- 2. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 DÉCEMBRE 2025**
- 5. AVIS DE MOTION**
  - 5.1. Avis de motion – Règlement numéro 2026-290-52 modifiant le Règlement de zonage numéro 2018-290 afin d'autoriser l'usage C11-01-02 (club, discothèque) à titre d'usage complémentaire à l'usage principal C4-01-01 (restaurant à service complet (avec service aux tables)) dans les zones C-670, C-672 et C-673
  - 5.2. Avis de motion – Règlement numéro 2026-441-2 modifiant le Règlement numéro 2025-441 visant à autoriser les logements accessoires dans certains secteurs de Boucherville afin d'autoriser les logements accessoires dans divers secteurs du périmètre urbain, sous certaines conditions
  - 5.3. Avis de motion – Règlement numéro 2026-469 ordonnant l'exécution de travaux de réfection de la rue De Noyon et d'une partie des rues du Père-Le Jeune et Jean-Plouf, et décrétant, à ces fins, une dépense et un emprunt n'excédant pas 6 000 000 \$
  - 5.4. Avis de motion – Règlement numéro 2026-470 ordonnant l'exécution de travaux de réfection de la chaussée de la rue De Normandie, entre les rues Ampère et des Abymes, du chemin d'Anjou, d'une partie de la piste cyclable du boulevard du Fort-Saint-Louis, et du stationnement du parc De Normandie, et décrétant, à ces fins, une dépense et un emprunt n'excédant pas 6 550 000 \$
  - 5.5. Avis de motion – Règlement numéro 2026-471 décrétant un emprunt de 1 800 000 \$ afin de financer la subvention du ministère de la Culture et des Communications accordée dans le cadre du programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier 2020-2023 (PSMMPI) – volet 1a
- 6. ADOPTION DE RÈGLEMENTS**
  - 6.1. Adoption – Règlement numéro 2025-07-8 sur la rémunération des élus municipaux et le remboursement de dépenses afin de modifier la rémunération des élus, d'ajouter l'indexation de rémunération et de mettre à jour les noms de la liste des comités, commissions et groupes de travail à l'annexe A
  - 6.2. Adoption – Premier projet de règlement numéro 2026-290-52 modifiant le Règlement de zonage numéro 2018-290 afin d'autoriser l'usage C11-01-02 (club, discothèque) à titre d'usage complémentaire à l'usage principal C4-01-01 (restaurant à service complet (avec service aux tables)) dans les zones C-670, C-672 et C-673

- 6.3. Dépôt de projet de règlement numéro 2026-441-2 modifiant le Règlement numéro 2025-441 visant à autoriser les logements accessoires dans certains secteurs de Boucherville afin d'autoriser les logements accessoires dans divers secteurs du périmètre urbain, sous certaines conditions
  - 6.4. Dépôt de projet de règlement numéro 2026-469 ordonnant l'exécution de travaux de réfection de la rue De Noyon et d'une partie des rues du Père-Le Jeune et Jean-Plouf, et décrétant, à ces fins, une dépense et un emprunt n'excédant pas 6 000 000 \$
  - 6.5. Dépôt du projet de règlement numéro 2026-470 ordonnant l'exécution de travaux de réfection de la chaussée de la rue De Normandie, entre les rues Ampère et des Abymes, du chemin d'Anjou, d'une partie de la piste cyclable du boulevard du Fort-Saint-Louis, et du stationnement du parc De Normandie, et décrétant, à ces fins, une dépense et un emprunt n'excédant pas 6 550 000 \$
  - 6.6. Dépôt du projet de règlement numéro 2026-471 décrétant un emprunt de 1 800 000 \$ afin de financer la subvention du ministère de la Culture et des Communications accordée dans le cadre du programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier 2020-2023 (PSMMPI) – volet 1a
- 7. RAPPORTS ET RÉOLUTIONS DES COMITÉS ET COMMISSIONS**
- 7.1. Demandes site du patrimoine et PIIA du CCU du 10 décembre 2025
  - 7.2. Demande site du patrimoine et PIIA numéro 2025-70140 – reconstruction du balcon avant – 29, rue De La Perrière Nord
  - 7.3. Recommandation 250620-10 – Commission de la circulation et du transport du 20 juin 2025
- 8. DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE ET DE DÉMOLITION**
- 9. ADMINISTRATION ET FINANCES**
- 9.1. Effectifs et embauche
    - 9.1.1. Approbation du rapport d'effectifs
    - 9.1.2. Structures organisationnelles
  - 9.2. Listes des déboursés et virements budgétaires
    - 9.2.1. Listes des déboursés
    - 9.2.2. Liste de virements budgétaires
  - 9.3. Dépôt du rapport prévu au règlement de délégation 2020-329
  - 9.4. Approbation de la liste des projets payés comptant pour l'année 2026
  - 9.5. Dépôt de correspondance reçue de la Ville de Longueuil
- 10. SOUMISSIONS, ADJUDICATIONS DE CONTRATS ET MANDATS**
- 10.1. Modification du contrat d'entretien des systèmes de ventilation, de déshumidification et de réfrigération au Centre des glaces Gilles-Chabot (SP21-37)
  - 10.2. Reconduction du contrat de gestion de communauté (médias sociaux) (SI24-40)
  - 10.3. Annulation de l'appel d'offres – Impression de la brochure Bien Vieillir à Boucherville (SP25-18)
  - 10.4. Adjudication d'un contrat d'achat d'un camion fourgon aqueduc 6 roues avec tous ses équipements (SP25-19)
  - 10.5. Adjudication d'un contrat de collecte porte-à-porte des matières organiques (SP25-20)
  - 10.6. Adjudication d'un contrat de travaux d'arboriculture urbaine d'entretien le long du fleuve Saint-Laurent (SP25-21)
  - 10.7. Adjudication d'un contrat pour le suivi environnemental de l'eau souterraine, de l'eau de bassin et des biogaz du futur parc nature
  - 10.8. Répartition des acquisitions de livres par le service de la bibliothèque pour l'année 2026

- 11. ENTENTES, CONVENTIONS ET CONTRATS**
- 12. AFFAIRES DIVERSES**
  - 12.1. Participation aux assises de l'Union des municipalités du Québec
- 13. AFFAIRES NOUVELLES**
- 14. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL**
- 15. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Signé à Boucherville, le 23 janvier 2026



---

Marianna Ruspil  
Greffière